

N°CC/46/1.1/2023-6

DECISION COMMUNAUTAIRE

« Travaux de Réseaux Secs et Humides sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat » - Accord Cadre 2021-05

Signature du marché subséquent ordinaire n° 67 avec l'entreprise NEOTRAVAUX

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° DE/46/5.4/21.03.2022-5 du 21 mars 2022 par laquelle le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » délègue au Président, pour la durée de son mandat une partie de ses attributions, en le chargeant de prendre toutes décisions sur les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 19.04.2021

VU la décision n° 2021-54 du 27.04.2021 autorisant la signature de l'Accord cadre N° 2021-05 avec l'entreprise NEOTRAVAUX, et l'exécution de celui-ci sous la forme de marchés subséquents ordinaires, ou à bons de commande,

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer un marché subséquent ordinaire N°67, dans le cadre du plan lumière PHASE 1, afin de remplacer des lanternes et de réaliser la rénovation de l'éclairage public sur la commune de Sorgues (centre et entrées de la ville).

DECIDE

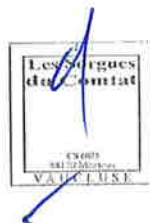
Article 1^{er} : de signer le marché subséquent ordinaire n° 67 avec l'entreprise **NEOTRAVAUX, ZAC de la Cigalière IV – 120 Allée du Mistral 84250 LE THOR** Pour un montant de 1 241 208.88€ H.T. soit 1 489 450.66€ TTC révision de prix 2022 comprise.

Article 2 : le présent marché subséquent n° 67 a une durée initiale d'un onze mois.

Article 3 : Les crédits nécessaires au règlement de ces prestations seront inscrits au budget général de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Monteux, le 18 janvier 2023

Le Président,



Christian GROS,

Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat »



Acte exécutoire
Loi n°82-213 du 2 mars 1982 :
Loi n°82-623 du 22 juillet 1982 :
Envoyé le : 19/01/2023
Affiché le : 19/01/2023

**Marché Accord Cadre – 2021-05**

Travaux dont l'objet est la réalisation, la réhabilitation ou le gros entretien de réseaux secs ou humides sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat

Titulaire : NEOTRAVAUX SAS

ZAC La Cigalière IV - 120 Allée du Mistral

84250 LE THOR

Téléphone: 04 90 22 17 48 - emorenas@neotravaux.com - cjouve@neotravaux.com

Commencement des travaux le :**Délais de :**

11 mois

MSO N° 67**Commune: Centre et entrées de ville 84700 SORGUES****Objet: Remplacement des lanternes comprenant la dépose de l'ancienne et le recablage pour la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES SORGUES DU COMTAT (SIREN 248400293)**

N° Prix	DESIGNATION	Unité	Quantité	P.U. HT	Total HT
	PHASE 1				
	Dépose et pose de lanternes référence 6000 R de chez ABEL ULR 0,1% IP66 et efficacité lumineuse 105 lumen/w				
23254	Fourniture, pose et raccordement de lanterne équipée 72W 32 LED	Unité	562,00	789,00 €	443 418,00 €
	Dépose et pose de lanternes référence 6000 R de chez ABEL ULR 0,1% IP66 et efficacité lumineuse 95 lumen/w				
23253	Fourniture, pose et raccordement de lanterne équipée 54W 16 LED	Unité	1150,00	664,00 €	763 600,00 €
	Dépose et pose de lanternes référence 6000 R de chez ABEL ULR 0,1% IP66 et efficacité lumineuse 99 lumen/w				
23252	Fourniture, pose et raccordement de lanterne équipée 38W 16 LED	Unité	51,00	430,00 €	21 930,00 €
	Dépose et pose de lanternes référence PASEO de chez ABEL ULR 0,1% IP66 et efficacité lumineuse 143 lumen/w				- €
23295	Fourniture, pose et raccordement de lanterne de style équipée 54W 16 LED	Unité	15,00	950,00 €	14 250,00 €
MONTANT TOTAL H.T					1 243 198,00 €
Revision de prix 2022 Coef 1,04					49 727,92 €
REMISE			4,00%	-	51 717,04 €
TOTAL H.T révisé, remisé					1 241 208,88 €
TVA			20,00%		248 241,78 €
MONTANT TOTAL T.T.C.					1 489 450,66 €

Signature Directeur

Mr Christian Gros
Président de la Communauté d'Agglomération
Les Sorgues du Comtat

Les Sorgues
du Comtat

340 route d'Avignon
84170 Monteux
VAUCLUSE